

Chronique des Amériques

Afef Benessaïeh

Août 2001

Rien ne pas plus dans les Amériques. Alors que l'économie américaine fait du surplace et que, pour la première fois depuis fort longtemps, le FMI se permet de critiquer les États-Unis pour leur déficit commercial et les risques de dérapage budgétaire, les pays d'Amérique latine sombrent dans le pessimisme. La décélération de la croissance de l'économie canadienne, comme celle du Mexique, se confirme, même si, comme aux États-Unis, les autorités préfèrent penser que la récession sera évitée. Quant aux différends commerciaux, ils continuent de s'accumuler et de s'envenimer, particulièrement entre les États-Unis et le Canada. Par ailleurs, l'Argentine, forte de l'appui obtenu du Brésil, du Mexique, du Chili et surtout des États-Unis, est finalement parvenue à obtenir un nouvel appui financier de la communauté internationale. Le pays a évité de justesse une crise financière majeure mais les conditions imposées autant par le FMI que par les États-Unis sont draconiennes. Ces derniers ont tout lieu d'être satisfaits du résultat de cette négociation. Profitant du fait que l'Argentine soit à genoux et le Brésil dans une mauvaise passe économique, ils ont obtenu comme condition à l'octroi de cette aide que des négociations commerciales soient ouvertes, dès septembre, entre eux-mêmes et le MERCOSUR. Parallèlement, tout en forçant la main au FMI, ils ont commencé à imposer leurs vues en matière d'accès aux ressources financières de l'institution, dans le sens des recommandations de la Commission Meltzer.

*

* *

Conjoncture économique

- **États-Unis**

Un grand ouf ! Les marchés financiers et l'administration présidentielle attendaient avec une certaine inquiétude la publication des chiffres sur la croissance économique pour le deuxième trimestre. La Réserve fédérale avait dressé un portrait relativement sombre de la situation économique au début du mois d'août et tout

le monde s'attendait à ce que les premières estimations du taux de variation du PIB, 0,7 % sur une base annuelle, soient révisées à la baisse, ce qui a effectivement été le cas, mais moins que prévu. Le taux de croissance du PIB s'établit pour le second trimestre à 0,2 %, en grande partie grâce au rebond de la production automobile (25,1 %) qui annule les résultats calamiteux des ventes d'ordinateurs (-26,4 %). Néanmoins, le recul

de l'économie américaine se confirme ; le taux de croissance du PIB s'établissait à 1,3 % sur une base annuelle au premier trimestre. Les investissements fixes des entreprises ont chuté de - 9,8 % au second trimestre (- 0,2 % au premier trimestre) mais, par contre, les dépenses de consommation des ménages ont enregistré une augmentation (2,5 %) plus forte que ne le laissaient prévoir les premières estimations (2,1 %). Autre signe encourageant, les stocks des entreprises diminuent rapidement (la diminution est la plus forte jamais enregistrée depuis le premier trimestre 1983), ce qui laisse à penser qu'en y ajoutant l'impact des baisses des taux d'intérêt et des retours d'impôt, l'économie pourrait peut-être rebondir d'ici la fin de l'année. Reste que les marchés boursiers n'affichent pas le même optimisme, le Dow Jones terminant le mois sous les 10 000 points.

Les exportations, par contre, sont en chute libre. Elles ont baissé de - 12,2 % (- 17,4 % pour les marchandises) ; il s'agit de la troisième baisse consécutive (T4-2000 : - 4 % ; T1-2001 : - 1,2 %). Les importations ont également baissé, mais moins que les exportations : -7,7 %. Selon le Département du Commerce, en juin, le déficit commercial a augmenté de 3,3 %, tandis que les chiffres du commerce, importations et exportations confondues, ont chuté à leur niveau le plus bas depuis février 2000. Le déficit commercial pour les six premiers mois de l'année s'établit à - 184,9 milliards de dollars, contre - 178,1 milliards de \$ E.U. pour la même période en 2000. Le déficit sur les marchandises s'élève à - 220,3 milliards de \$ É.U., soit à peu près la même chose que l'année dernière (- 219,1 milliards) ; quant à l'excédent sur les services, il a fortement diminué, pour passer de 41 milliards de \$ É.U. pour les six premiers mois en 2000 à 35,4 milliards de \$ É.U. de janvier à juin.

Début août, le Département du Travail aux États-Unis a révisé à la baisse ses données de l'an 2000 sur la productivité de la main-d'œuvre (de 4,3 % à maintenant 3 %). Pour la même année, les chiffres relatifs à la productivité au Canada affichent un 1,8 %, ce qui montre que l'écart entre les deux économies sur le plan de la performance de la main-d'œuvre semblerait se réduire. Pour le second trimestre de l'an 2001, le taux de productivité aux États-Unis a atteint les 2,5 % (secteur agricole exclu), tandis que le nombre d'heures travaillées s'est réduit de 2,4 % pour la même période, ce qui indique que le taux de productivité exprime moins des gains en efficacité qu'une conjoncture de licenciements et de réduction "volontaire" des heures d'emploi. Après un premier trimestre en forte contraction (la productivité n'ayant augmenté que de 0,1 %), le marché de la main-d'œuvre montre des signes de crispation, et ce, même si le taux de chômage s'est maintenu en juillet dans la fourchette maintenant stable des 4,5 %.

Comme prévu, la Réserve fédérale a de nouveau baissé, mardi 21 août, le taux interbancaire, d'un quart de point. Le taux directeur est maintenant de 3,5 %, le taux le plus bas depuis le printemps 1994. Il s'agit de la septième baisse depuis le début de l'année. Jamais la Réserve fédérale n'avait baissé aussi rapidement ses taux. Le taux directeur a été abaissé de 6,5 % à 3,5 % entre janvier et août, et tout laisse à penser que de nouvelles baisses sont à venir pour tenter de relancer l'économie américaine. La Réserve fédérale demeure pessimiste ; elle table sur une croissance de l'économie américaine pour cette année entre 1 1/4 % et 2 %, avec une légère reprise d'ici à la fin de l'année.

Par ailleurs, ralentissement de l'activité économique et les réductions d'impôt ont fait fondre l'excédent budgétaire américain. Selon les dernières

prévisions de l'Office of Management and Budget, l'excédent budgétaire ne devrait être que de 158 milliards de \$ É.U. à la fin de l'exercice financier en cours, soit le 30 septembre, au lieu des 281 milliards prévus en avril. L'excédent financier a été de 237 milliards de \$ É.U. lors de l'exercice précédent. Le chiffre est néanmoins trompeur puisqu'il inclut les surplus de la sécurité sociale, soit 157 milliards. L'excédent budgétaire proprement dit n'est que de 2 milliards de \$ É.U., les postes ayant enregistré un déficit de 1 milliard. Mais l'administration américaine continue de tabler sur une croissance de l'économie de 1,7 % pour cette année et de 3,2 % pour 2002, ce qui est très optimiste. En 2000, la croissance a été de 5 %. Les rentrées fiscales sont estimées à 2 013 milliards de \$ É.-U., soit 124 milliards de moins que ce qui était prévu en avril.

Le programme de réduction d'impôt du président Bush prévoit de retourner au contribuable 1 350 milliards de \$ É.U. sur dix ans. 38 milliards de \$ É.U. doivent être remboursés pendant l'année fiscale en cours. Les prévisions budgétaires ont été réévaluées à la baisse, fort peu cependant. L'administration prévoit des surplus sur dix ans de l'ordre de 3 113 milliards de \$ É.U.. Cela devrait lui permettre de réduire progressivement la dette fédérale, évaluée à 3 300 milliards de \$ É.U., et de poursuivre son programme de retour d'impôts.

- **Canada**

Tout comme aux États-Unis, les chiffres de la croissance pour le second trimestre de cette année sont beaucoup moins bons qu'on ne le prévoyait. Le PIB n'a augmenté que de 0,1 % au deuxième trimestre, contre 0,5 % au premier trimestre. Sur une base annuelle, le taux de croissance du PIB passe de 2 % pour le premier trimestre à 0,4 % pour le second ; par

rapport au même trimestre de 2000, le taux de croissance est de 2,1 % au deuxième trimestre. La croissance des dépenses de consommation n'a été que de 0,3 % au deuxième trimestre. Les investissements des entreprises ont légèrement augmenté également, de 0,7 %, mais il faut noter que les achats en ordinateurs, matériel de bureau et machines industrielles ont diminué. À la différence des États-Unis, les stocks ont augmenté au Canada au premier trimestre. Le revenu personnel disponible a enregistré sa première baisse depuis 1996 et les revenus du travail n'ont augmenté que de 0,5 %. Autre signal peu encourageant, les emprunts bancaires des particuliers ont régressé pour la première fois au second trimestre, tandis que les emprunts bancaires et autres des sociétés ont de nouveau fortement baissé, de - 13,6 milliards de \$ Can. au second trimestre, contre - 5,5 au trimestre précédent.

Les données de la production industrielle pour le mois de juin ne sont pas très encourageantes. Pour l'ensemble des secteurs, la production a baissé de - 0,3 %, ce qui annule la progression de + 0,3 % enregistrée en mai. L'industrie manufacturière recule de - 1 % et les services sont restés stationnaires. Dans le cas de l'industrie manufacturière, il s'agit d'un septième recul en dix mois, la production se situant, en \$ de 1992, aux niveaux du début de l'année 2000. Malgré ces tendances à la récession, le ministre des Finances, Paul Martin, continue de croire en la bonne étoile du Canada, le pays devant éviter la récession cette année, selon lui, grâce entre autres au rebond attendu de l'économie américaine. À voir.

Si l'économie stagne, voire recule dans le secteur de la production, les exportations de biens et services ont, quant à elles, de nouveau fléchi, de - 0,8 % au premier trimestre. Il s'agit de la troisième baisse

trimestrielle consécutive, une première depuis 1991. La baisse est surtout imputable à la diminution des exportations de machines et matériel. En revanche, les exportations d'automobile ont profité du rebond des ventes américaines dans ce secteur comme nous l'avons noté plus haut, pour augmenter de 6,9 % au premier trimestre. Les importations de biens et services ont, quant à elles, augmenté de 0,5 %. L'excédent commercial demeure néanmoins important, de 18,7 milliards de \$ Can. sur une base désaisonnalisée pour le compte marchandise (T1-2000 : 21,6 milliards). Le solde courant s'établit à 9,9 milliards de \$ Can (données désaisonnalisées), contre 13,5 milliards au trimestre précédent. Même réduits, les excédents commerciaux et courants sont les deuxièmes plus hauts jamais enregistrés.

- **Amérique latine**

Les prévisions de croissance pour l'Amérique latine ont été considérablement revues à la baisse. On prévoit un faible taux de croissance de 1,1 % pour cette année alors qu'on tablait sur 2,6 % au début de l'année. C'est moitié moins que l'année dernière. L'impact du ralentissement économique aux États-Unis est évident, particulièrement au Mexique où les experts ne s'attendent qu'à un modeste taux de croissance de 1 % pour cette année. La Banque interaméricaine de développement estime qu'une diminution de 1 point de croissance du PIB des États-Unis entraîne une diminution de 0,5 point de croissance du PIB de l'ensemble de l'Amérique latine. L'impact varie selon les pays ; l'Argentine et le Brésil, par exemple, n'ont que des relations limitées commerciales limitées avec les États-Unis (autour de 10 % de leurs exportations), alors que dans le cas du Mexique, c'est 90 % environ des exportations qui sont destinées aux États-Unis. Au facteur américain, vient s'en ajouter un autre : la crise argentine, dont les

effets commencent à se faire sentir durement.

Au **Mexique**, les statistiques montrent que, pour le second trimestre, le PIB stagne par rapport à la même période de l'année dernière et qu'en comparaison du premier trimestre, il a reculé de - 0,25 %. Il s'agit d'un sérieux coup de froid si l'on considère que le taux de croissance était encore de 1,9 % au premier trimestre par rapport à la même période en 2000 et que pour l'année 2000, avec un taux de croissance annuel de son PIB de 6,9 %, le plus fort taux de croissance en Amérique latine, devant le Chili, 5,4 %, et le Brésil, 4,5 %, le Mexique faisait l'envie de tous. Jusqu'il y a peu encore, les autorités mexicaines tablaient sur un taux de croissance entre 1,5 % et 2 % pour les troisième et quatrième trimestre de l'année, et sur un taux de 2,5 à 3 % pour l'année entière. Il faut tabler plutôt sur un taux de croissance de 1 % pour cette année. Pour le moment, c'est un peu l'attentisme, mais il est clair que le ralentissement de l'économie américaine conjugué à la diminution des recettes pétrolières commence à avoir des effets sensibles sur l'économie de même que sur les équilibres budgétaires, le déficit ne devant pas dépasser d'après la loi 0,65 % du PIB.

Même coup de froid mais pour des raisons différentes au **Brésil** où les difficultés économiques de son principal partenaire commercial, l'Argentine, conjuguées aux problèmes énergétiques et à la hausse des taux d'intérêt, de près de 4 points pour les six premiers mois, ont entraîné une décélération de la croissance beaucoup plus forte que prévu. Le PIB n'a augmenté, au second trimestre, que de 0,8 % par rapport à la même période l'année dernière ; il a baissé de - 1 % par rapport au trimestre précédent. Au premier trimestre, le taux de croissance annuel du PIB était encore de 4,2 %. Le taux de croissance n'a

été pour le premier semestre que de 0,5 % par rapport à la même période en 2000. Quant aux prévisions pour l'année en cours, on table maintenant sur un taux de croissance au mieux de 0,7 %, avec en arrière-plan le spectre d'une récession. Le 3 août dernier, le FMI avait considéré la situation suffisamment sérieuse pour octroyer au Brésil un crédit de 15 milliards de \$ É.U. étalé jusqu'à décembre 2002, soit 400 % de sa quote-part, dans le cadre d'un nouvel accord de confirmation, dont 12,5 milliards au titre de la Facilité de réserve supplémentaire. Une première tranche de 4,6 milliards de \$ É.U. devrait être mise à la disposition des autorités brésiliennes dès le mois de septembre, une fois le programme approuvé par le conseil exécutif du Fonds. Le montant a été mis à la disposition du Brésil afin de lui permettre de faire face à un éventuel dérapage financier argentin ; plus de 80 % ne sera par ailleurs utilisé qu'en cas de crise. Le Brésil s'est néanmoins engagé en contrepartie à réduire de 4,2 millions de \$ É.U. les dépenses publiques prévues pour le reste de 2001.

Aux prises avec une économie en crise depuis trois ans et des obligations financières qu'elles ne parviennent pas à rencontrer, les autorités argentines ne savent plus, quant à elles, où donner de la tête pour éviter le pire. Rappelons que le PIB de l'**Argentine** a enregistré une baisse de - 3,4 % en 1999 et de -0,5 % en 2000 ; on prévoit une nouvelle baisse, de - 0,2 % en 2001, une prévision optimiste.

Aux premiers jours d'août, le gouvernement De la Rúa a décidé d'en appeler à la communauté internationale pour que de nouveaux crédits soient accordés à l'Argentine afin de lui permettre de faire face au service de la dette extérieure. Sous la pression des États-Unis, le FMI a finalement décidé de passer outre ses réticences et d'octroyer un

déboursement accéléré à l'Argentine de 1,2 milliards de \$ É.U. le 3 août dernier également. Avec cette rallonge, l'Argentine a utilisé 7,3 de 13,4 milliards de \$ É.U., soit 500 % de sa quote-part, qui lui avaient été accordés dans le cadre du programme de soutien mis en place à la fin de l'année dernière et dont le montant total avoisinait les 40 milliards de \$ É.-U.. Ne manquant pas d'humour, le directeur général du Fonds, Horst Kohler, en a profité pour féliciter l'Argentine pour "sa vive détermination à appliquer le régime de convertibilité et exécuter le train de mesures visant à équilibrer le budget, ce qui aidera à stabiliser la situation macroéconomique et à rétablir la confiance. Étant donné ces efforts résolus, le FMI est prêt à aider l'Argentine".

Il faut croire que cet encouragement était loin d'être suffisant puisqu'une délégation argentine s'est rendu à Washington le 10 août pour négocier avec les autorités du Fonds les termes d'une nouvelle entente. Aux dires de ses représentants, l'Argentine avait besoin de 6 à 9 milliards de \$ É.U. pour faire face au service de sa dette extérieure et éviter ainsi la cessation de paiements. Finalement, après douze jours de discussion, et une réunion exceptionnelle du Conseil d'administration du Fonds lundi 20 août, l'Argentine en a obtenu 8, mais assorties de conditions draconiennes : équilibre budgétaire, extension des mesures budgétaires aux provinces, renforcement de l'administration publique, etc.

Deux nouveautés cependant dans cet accord. Tout d'abord, le programme de restrictions budgétaires s'applique aux provinces. L'an dernier, le déficit des provinces s'est élevé à 3,2 milliards de \$ É.-U., ce qui s'ajoutant aux 6,8 milliards de \$ É.U. du gouvernement fédéral faisait porter le déficit public à 10 milliards. Un pacte avait été signé entre les États et le

gouvernement fédéral en novembre 2000 mais l'entente prévoyait le versement automatique aux provinces de 1,3 milliards de \$ É.U. par mois. Le FMI a contesté cette entente. La dette publique argentine s'élève à environ 128-130 milliards de \$ É.-U., soit 45 % du PIB. En dix ans, elle a doublé. On estime que le tiers de cette dette est détenu par des fonds d'investissement étrangers, américains principalement.

La seconde nouveauté (mais en est-ce vraiment une ?), c'est que les États-Unis ont été présents tout au long de ces discussions. Outre le fait qu'ils ont forcé la main au FMI, ils ont imposé aussi une autre condition à l'Argentine : lier par une entente commerciale les pays du MERCOSUR aux États-Unis. Le Représentant au Commerce, Robert Zoellick, en a immédiatement fait l'annonce, en même temps d'ailleurs que le Secrétaire au Trésor, Paul O'Neil, ce qui confirme la présence de représentants américains de très haut niveau lors des discussions avec le FMI. Les négociations devraient se faire dans le prolongement de l'accord Rose Garden (4 + 1) de 1991 et s'amorcer dès le mois de septembre, ce qui augure très mal pour l'avenir du MERCOSUR.

Toujours est-il qu'avec cette nouvelle ligne de crédit, l'Argentine pourra lancer une nouvelle émission de bons, entre 9 et 12 milliards de \$ É.U. et respecter ainsi ses engagements financiers. Il s'agit quand même de la troisième opération majeure en moins de 8 mois. En décembre dernier, l'Argentine s'était vue octroyer un premier blindage financier de 38,7 milliards de \$ É.-U.. Puis en juin, l'Argentine a procédé à une renégociation d'une partie de sa dette d'environ 29,4 milliards de \$ É.U. dans le cadre du Club de Paris. L'Argentine souhaiterait procéder à une nouvelle renégociation de sa dette, pour un montant de l'ordre de 20 milliards. Avec la nouvelle

entente, l'aide du FMI passe de 14 à 22 milliards de \$ É.-U..

Il ne s'agit là que d'un répit temporaire et tout porte à croire également que les mesures d'accompagnement ne seront pas de nature à aider le pays à sortir rapidement de ses problèmes. Déjà, l'entente avec le FMI n'étant même pas encore signée, le ministre de l'Économie, Domingo Cavallo, a laissé entendre mardi 28 août à Washington, que le nouveau montage financier ne serait pas suffisant. La restructuration de la dette exigera, selon lui, davantage que les 3 milliards de \$ É.-U. prévus à cet effet par le FMI. Pour l'année prochaine, le service de la dette est estimé à 17 milliards. Deux scénarios sont actuellement envisagés. Le premier serait de demander aux banques privées de participer et de refinancer une partie de la dette extérieure argentine, ce qui s'annonce fort difficile. Le second scénario serait, ainsi que l'a proposé le numéro deux du FMI, Stanley Fischer, peu avant son départ de l'institution, serait de mettre en place un fonds de soutien destiné à la restructuration de la dette, qu'il reviendrait aux banques de développement et aux pays volontaires de financer. Mais de ce côté-là également, il y a peu d'empressement. Quant à la population, ce sont de nouveaux sacrifices qui lui seront demandés. Les salaires des fonctionnaires ont déjà été baissés de 13 %, ce qui a entraîné grèves et barrages routiers. Selon certaines estimations, le nombre de sans-emplois s'élèverait à près de 2 millions de personnes, soit 16 % de la population active. Entre temps, une nouvelle monnaie a commencé à circuler. La province de Buenos Aires a en effet décidé d'émettre des bons, baptisés *patacones*, pour payer les salaires et pensions des fonctionnaires et retraités. L'opération rappelle, à l'échelle réduite, ce qui s'était passé en Allemagne pendant la crise monétaire des années vingt. Les grandes entreprises et les commerçants n'ont guère

le choix que d'accepter les bons, ce qui pourrait contribuer à relancer l'économie. Il s'agit cependant de titres financiers, donc de dettes.

Pour les **autres pays** de l'Amérique latine, les prévisions économiques sont fort contrastées. Avec un taux de croissance prévu pour cette année de 3,6 %, le Chili devrait faire bonne figure. Il en va de même de l'Équateur qui, avec un taux de croissance prévu de 5 % pour cette année (1999 : - 7,3 % ; 2000 : 5 %), semble sortir de la crise. On parle même d'un taux de croissance de 6 % en 2002. Par contre, pour d'autres, rien de très positif. Le Pérou en particulier ne devrait connaître qu'un faible taux de croissance de 0,7 % cette année.

Différends commerciaux

Au nord comme au sud, les différends commerciaux continuent de s'accumuler et de s'envenimer.

- Jeudi 9 août, le Département du Commerce a enfin rendu sa décision préliminaire de subventionnement dans l'enquête visant à imposer des droits compensateurs sur le bois d'œuvre résineux en provenance du Canada. Il estime à 19,31 % le taux de subventionnement des exportations canadiennes. Il considère également que les exportations canadiennes ont dépassé le seuil critique de 15 % d'augmentation, ce qui lui permet de conclure à l'existence de "circonstances critiques". Ces deux décisions sont lourdes de conséquences puisqu'elles vont permettre aux autorités américaines d'imposer des droits compensateurs sur les exportations canadiennes sur une base rétroactive. Les exportateurs devront déposer des cautions ou des montants en espèces de l'ordre de 19,31 % sur le bois expédié depuis le 20 mai 2001. Il ne s'agit que d'une décision provisoire, la décision finale n'étant pas attendue avant le début du mois de décembre, mais celle-ci devrait venir entériner la décision provisoire.

Le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, a, comme il se doit, vivement réagi. Considérant les conclusions de l'enquête préliminaire comme étant dénuées de tout fondement, il a, dès le 21 août, décidé de porter le dossier devant l'OMC et de demander des consultations accélérées avec les États-Unis. Il s'agira de la seconde requête du Canada pour la mise sur pied d'un groupe spécial de l'OMC dans l'affaire du bois d'œuvre. Le 23 août d'ailleurs, l'Organe de règlement des

différends de l'OMC a donné raison au Canada à propos des règles régissant les restrictions à l'exportation, considérant qu'il ne s'agissait pas d'une contribution financière aux termes de ce que l'on entend

par subvention, ce qui conforte sa position dans le dossier du bois d'œuvre. Dans le cas présent, le Canada allègue, entre autres, les erreurs dans les définitions, les modes de calcul des taux de subventionnement et les évaluations des taux de croissance des exportations (selon les données américaines, le taux de croissance des exportations canadiennes ne seraient que de 11,3 % au cours du deuxième trimestre 2001, comparativement au même trimestre 2000, soit en deçà du seuil critique de 15 %). Il faut dire que l'enjeu est de taille.

D'abord, les analystes estiment que les mesures coûteront près de 1,1 milliard de \$ É.U. par an aux producteurs canadiens, dont principalement les compagnies Weyerhaeuser Canada Ltd., Canfor Corp., Slocan Forest Products Ltd., Tembec Inc. et West Fraser Timber Co. Ltd., la majorité opérant en Colombie-Britannique (les compagnies opérant dans la zone atlantique ayant été épargnées). Les droits imposés pourraient coûter jusqu'à 26 millions à Canfor Corp., 21 millions à West Fraser et 18 millions de \$ É.U. à Slocan. Weyerhaeuser et plusieurs autres compagnies exportatrices de bois de cèdre ont déjà procédé à plus de 14 000 mises à pied dans la semaine suivant la décision des États-Unis, et les experts dans cette industrie estiment que les licenciements toucheront jusqu'à 20 000 travailleurs. Pour le Canada, l'industrie du bois d'œuvre (en majeure partie exportatrice) génère annuellement près de 60 milliards de \$ É.U. et fournit plus de 800

000 emplois dans l'ensemble du pays. L'affaire pourrait encore s'empirer d'ici le 24 septembre prochain si le Département du Commerce, démontrant qu'il y a eu infraction aux règles du commerce par "dumping", décidait d'imposer des droits compensatoires à portée rétroactive remontant jusqu'en 1996, l'année où fut signé le dernier accord sur le bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis.

Ensuite, c'est toute la question du libre-échange qui se trouve ainsi remise en question par l'unilatéralisme des États-Unis. Le bois d'œuvre n'est d'ailleurs pas le seul dossier qui soulève le problème. L'amendement Byrd est également contesté par le Canada, qui, lui aussi, a décidé d'aller de l'avant et de demander lors de la réunion du 23 août de l'ORD qu'un groupe spécial soit constitué à cet effet (voir chronique de juillet). Un autre dossier litigieux est celui de l'acier. La Commission du commerce international des États-Unis a jugé le 22 août que les importations de tiges en fil d'acier en provenance du Canada, du Mexique et d'Ukraine minaient l'efficacité des mesures prises par le président Clinton en février 2000 pour protéger l'industrie américaine de l'acier contre les importations. Ces mesures faisaient suite à l'investigation menée en 1999 par la Commission, mais le Canada et le Mexique en avaient été exclus au motif qu'ils étaient parties contractantes à l'ALENA. L'argument invoqué cette fois est que l'ALENA autorise la présidence d'inclure les deux pays dans les mesures si les importations minent le programme d'aide mis en place, ce qui serait le cas aux dires de la Commission. Les États-Unis s'appuient entre autres sur le *Programme d'assistance à l'ajustement au commerce de l'ALENA*, destiné principalement aux travailleurs. Il revient maintenant au Président des États-Unis de décider d'appliquer ou non des restrictions à l'importation de ce produit.

- Du côté du Mexique, les choses ne vont guère mieux. Si le dossier des camionneurs mexicains n'a guère avancé dernièrement, sinon que les États-Unis et le Mexique se menacent mutuellement de sévir davantage, celui sur le sucre progresse. Le Secrétariat de l'Économie au Mexique a en effet annoncé son intention de porter en appel le jugement du mois de juin dernier de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) relatif aux droits compensatoires appliqués sur les importations de sirop de maïs à haute teneur en fructose (utilisé dans les boissons gazeuses), de provenance des États-Unis. Le Mexique estime en effet depuis au moins deux ans qu'il s'agit d'un cas de dumping, et que son industrie sucrière nationale en est particulièrement affectée.

Les relations canado-mexicaines, heureusement, continuent d'aller pour le mieux, à l'avantage du Mexique d'ailleurs. Au premier semestre de l'an 2001, les exportations mexicaines vers le Canada et les exportations canadiennes vers le Mexique ont augmenté de 7 et 25,5 %, respectivement, pour totaliser les 4 028 millions de \$ É.U. et 708 millions de \$ É.U.. Le Mexique exporte principalement vers le Canada des produits de l'industrie automobile (à plus de 44 %), des machineries et équipement, ainsi que des produits agricoles et énergétiques. De son côté, le Canada exporte surtout des produits agricoles, des machineries et équipements, ainsi qu'un certain nombre de biens industriels et de produits automobiles.

- Autre saga commerciale : le dossier Embraer-Bombardier. Le 26 juillet dernier, l'OMC a de nouveau donné raison au Canada contre le Brésil dans le dossier Embraer. Le Brésil doit modifier son programme PROEX pour le rendre conforme aux accords de l'OCDE sur les

lignes de crédit à l'exportation bénéficiant de soutiens publics ou éliminer l'avantage particulier dont jouissent les clients d'Embraer. En décembre dernier, l'OMC avait autorisé le Canada à imposer des mesures compensatoires jusqu'à concurrence de 344 millions de dollars par année. Faisant peu commerce avec le Brésil, le Canada ne s'est pas encore prévalu de ce droit, préférant.

Finissons ce tour d'horizon des différends commerciaux avec le MERCOSUR. Les disputes commerciales impliquant l'Argentine se poursuivent et se multiplient. Dans le secteur de l'auto, les principales compagnies ne parviennent toujours pas à s'entendre sur la libéralisation immédiate ou graduelle des échanges avec le Brésil. Quant à l'Uruguay, il accuse l'Argentine de dumping dans ses exportations de pain, de miel brut et de mayonnaise

Brèves hémisphériques

- La Banque interaméricaine de développement (BID) est décidément dans sa période de grandes largesses. Elle a consenti à la mi-août un nouveau prêt à l'Uruguay, totalisant les 150 millions de \$ É.U. Le montant est accordé sur une période de 20 ans, incluant cinq ans de grâce, et à taux d'intérêt variables (de 7,1 % en ce moment). Les fonds seront essentiellement alloués à la modernisation de l'administration publique. Peu avant, elle venait aussi d'accorder à la République dominicaine un autre petit prêt de 200 millions de \$ É.U. en vue d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques destinées principalement aux secteurs de l'éducation et de la santé.
- La BID a également approuvé à la première semaine d'août un prêt à la Colombie totalisant les 400 millions de \$ É.U., lesquels aideront le gouvernement à rencontrer ses engagements financiers. La Colombie connaît actuellement une situation économique plutôt déprimante, le taux de chômage variant entre les 15 et 19 %, tandis que les faillites d'entreprises se multiplient depuis le début du mandat Pastrana, il y a trois ans. Par ailleurs, la Colombie a également demandé à la Communauté andine de suspendre les pourparlers avec le MERCOSUR en vue d'une intégration régionale, compte tenu des difficultés traversées actuellement par l'Argentine. De son côté, la présidence des États-Unis pousse le Congrès de renouveler le Traité de préférences tarifaires andines et de montrer ainsi le soutien des États-Unis aux efforts de la Colombie dans sa lutte contre le narcotrafic.
- Les États-Unis ont consenti une annulation partielle de la dette extérieure du Belize, en retour de l'engagement de ce dernier de conserver 23 000 acres de forêt tropicale. L'accord réduit de 1,4 million de \$ É.U. la dette du pays et lui permet d'économiser 10 millions de \$ É.U. sur les intérêts de cette dette sur les prochains 26 ans.
- Le Président de la Bolivie Hugo Banzer a renoncé à son poste vers la fin de la première semaine d'août pour des raisons. Il sera remplacé par le Vice-président, l'ingénieur Jorge Quiroga.